



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 22 juillet 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne d'irrigation 2020 : baisse des débits des cours d'eau et renforcement des mesures de restriction des usages

En l'absence de pluie significative depuis 3 semaines et compte-tenu des températures élevées de ces derniers jours, les débits des cours d'eau continuent de chuter. Dans l'ensemble, les cours d'eau principaux sont proches des premiers seuils de gestion. Les petits cours d'eau, plus impactés par cette situation, présentent une baisse importante de leur débit.

Dans ce contexte, la moitié des cours d'eau du département a franchi des seuils de restrictions. Ainsi, le Boulou et l'Estrop passent en situation de crise, 11 cours d'eau au lieu de 4 précédemment sont en situation d'alerte renforcée et des mesures de restriction sont prises pour la première fois cette année sur le bassin de l'Isle.

Cette situation a conduit le préfet de la Dordogne à renforcer les mesures de limitation des usages de l'eau, applicable à compter du 24 juillet 2020 à 8h00, sur les cours d'eau suivants :

- Tardoire, Bandiat, Dronne amont, Beauronne de Saint-Vincent, Auvézère et affluents, Cern, Beune, Enéa, Caudeau, Seignal : ALERTE (interdiction de prélèvement = 2 jours par semaine) ;
- Belle, Vern, Beauronne de Chancelade, Manoire, Céou aval, Germaine/Lizabel, Louyre, Couze, Gardonnette, Lidoire, Bournègue : ALERTE RENFORCEE (interdiction de prélèvement = 3,5 jours par semaine) ;
- Boulou, Céou amont, Tournefeuille, Estrop, Melve : CRISE (interdiction totale de prélèvement pour tous les usages non prioritaires).

Le détail des mesures de limitation des usages de l'eau est consultable dans les mairies concernées, à la DDT de la Dordogne, sur le site internet des services de l'Etat (www.dordogne.gouv.fr) et sur le site <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Le prochain comité de gestion de l'eau aura lieu le mardi 4 août prochain à la préfecture de la Dordogne. Si la situation continue de s'aggraver, une consultation intermédiaire des partenaires et gestionnaires de l'eau sera organisée dès la semaine prochaine.

